

RAPPORT MORAL

Le hasard du calendrier a voulu que notre AG se déroule le jour anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (60 ans). Juste et heureuse coïncidence, venant rappeler à notre pratique associative, résolument humanitaire, la question fondamentale du droit des étrangers déterminante pour le devenir de la minorité rrom en France et en Europe.

Notre association s'est créée à partir d'un événement tragique et douloureux pour quelques familles appartenant à la minorité Rrom Roumaine : l'expulsion d'un squatt, situé aux ex-abattoirs de Boulogne sur Mer, le 27 mars 2007, sans que leur soit proposée une réelle alternative d'hébergement convenant à leur culture et à la structure de leur groupe (ils venaient tous du même village : Barbulesti, leurs maisons avaient été détruites suite à deux séries d'inondations du Danube. A ce titre, certains les regarderont comme les premiers réfugiés des changements climatiques provoquant des déplacements de population.

Cette décision d'expulsion était sous tendue par un rejet de la mairie de Boulogne et celui de l'Etat. « Il n'y a pas d'avenir pour eux à Boulogne » disaient le Maire ainsi que le Sous-Préfet !

L'avenir des Rroms, nous ne le connaissons pas, nous n'avions comme seule conviction que d'être à leurs côtés, accompagnés de la LDH et de quelques autres militants associatifs. Nous voulions défendre leur dignité, celle des parents et celle des enfants, mis à la rue parce qu'ils n'avaient pas accepté le seul mode d'hébergement proposé, comme à tous les SDF de notre chère France : celui de l'Urgence !

Cette notion de rejet s'est exprimée une deuxième fois par les tenants de la ville, par une autre expulsion, les 48 heures suivant, du domaine public où ils avaient trouvé maigre refuge dans un campement improvisé avec des tentes (Viaduc Jean Jacques Rousseau).

Ce rejet eu comme point d'orgue un arrêté anti-mendicité sur le centre ville de Boulogne, pour une durée de 6 mois, arrêté qui continue à faire des vagues par deux annulations ...

La présence, au quotidien, de quelques bénévoles, qui deviendront les membres fondateurs d' « Agir avec les Rroms », permettra de défendre la dignité de ces familles : abri avec achats de tentes, santé, nourriture, mais aussi aura une fonction d'interface entre les Rroms et les autorités administratives : mairie, Etat, police, par :

- des démarches collectives d'associations : LDH, les Verts, ALEC, Secours Catholique, Wimereux Partage, qui donneront jour à la création d'un premier Collectif, le 9 mars 2007. Un second suivra, plus étoffé, autour d'Emmaus et de Médecins du Monde qui mourra au bout de quelques mois. Actuellement, suite au retrait de MdM, d'Emmaus et de la Croix Rouge, ce Collectif fonctionne désormais avec Agir avec les Rroms, la LDH, ATD-Quart-Monde, la FCPE et Wimereux-Partage.

- par une présence auprès des médias : presse , radio, TV où nous défendions leurs droits, faisons tomber les préjugés par une information objective sur les raisons de leur mendicité, leur statut de migrants, leur état de victime d'une forte discrimination en Roumanie. Nous défendions aussi leurs droits en matière de circulation sur toute l'Europe.
- par notre appel et notre participation à la mise en place de deux Tables Rondes avec les pouvoirs publics, en octobre et novembre 2007.

Depuis mars 2007, l'histoire des Rroms de Boulogne s'est petit à petit écrite avec notre humble concours et celui de notre Collectif : par exemple dans des moments cruciaux comme celui du changement de lieu de campement entre la Route d'Honvault et le site de la Crêche, le 7 septembre 2007, et plus récemment, le 22 mai 2008, la mutation vers la Poterie, terrain d'Etat, enfin, après une escale d'une semaine près du centre Leclercq ! Faux départ...!

Nous avons été reconnus comme interlocuteurs, nous opposant parfois à certains projets inacceptables comme le projet d'installation des familles rroms au Fort de l'Heurt ou l'insertion de quelques familles rroms au camp des nomades de Terlincthun, etc.

Le développement de toutes ces actions a été souvent laborieux, mais il est à l'image de la situation des Rroms dans notre pays, comme en Europe.

Toutefois, nous verrons dans le rapport d'activité que l'installation à la Poterie est le fruit d'un combat pied à pied avec les autorités locales - spécialement avec le Commissaire de Police- afin qu'elles reconnaissent enfin aux Rroms un « droit à installation » sur un terrain de l'Etat.

De fait, ils ne sont plus expulsables en tant que squatteurs d'un lieu privé. Ils ne demeurent expulsables uniquement qu'en raison de leur statut d' « étrangers en situation irrégulière », ayant commis quelques délits routiers, par exemple, ou au motif d'un fallacieux « état de dénuement », dans le cadre administratif d'une Obligation à Quitter le Territoire Français (OQTF) ou encore avec l'offre vide et sans projet d'un « retour humanitaire », faite conjointement par la PAF et l'ANAEM !

Ainsi on s'aperçoit que l'on traite les Rroms comme étrangers à notre Europe dans laquelle ils peuvent néanmoins circuler librement, L'Europe est devenue leur « jardin », depuis le 1er janvier 2007. Mais là, nous touchons de près le coeur de la problématique de notre gouvernement, en matière d'immigration : intégrer ou expulser. Le deuxième verbe est bien plus utilisé que le premier !

L'un des bénéfices non négligeable de cette installation à Wimille, fut la scolarisation de 9 enfants en primaire, avec tous les prémices d'inclusion dans le paysage local et social boulonnais, et l'obtention d'une domiciliation pour une famille.

Notre association s'est inscrite dans le Collectif Romeurope, particulièrement dans le groupe scolarité avec Jeadette Vaillant. Romeurope est un outil de solidarité des associations qui travaillent avec les Rroms, luttant pour leur insertion et la défense de leurs droits et de leur culture, en France. C'est aussi un formidable service « ressources » pour développer des actions

en matière de domiciliation, santé, couverture maladie, travail, formation, scolarisation de tous les enfants même avant 6 ans.

Voilà pour nous définies les différentes pistes de travail à poursuivre ou à mettre en chantier. Elles ne mettront pas de côté pour autant l'accompagnement des familles en terme d'amélioration de leur habitat, vêtue, santé, chauffage pour les plus fragiles, vigilance citoyenne, assistance juridique avec le précieux concours de la L.D.H..

Toutefois, ces avancées apparaissent comme difficiles à obtenir à Boulogne du fait de l'absence de réels interlocuteurs au niveau de l'Etat , de la CAB, du Département et de la Région.

Nous observons qu'ailleurs en France des avancées ne se sont réellement produites qu'après 5 ou 6 années de combat souterrain, cela nous permet de ne pas désespérer.

Nous attendons aussi une évolution notable des mesures transitoires d'intégration dans l'Europe concernant les Roumains et les Bulgares, début 2009. Les mesures actuelles sont absurdes qui, comme par hasard, en l'espèce pour les Roms, confirment leur situation de discrimination.

Avant de conclure, je voudrais rappeler que la charte de notre association de bénévoles n'est pas encore écrite sur le papier.

Mais, cependant, elle s'est construite dans une expérience de près de deux ans.

J'en retiens aujourd'hui les fondamentaux suivants : proximité, simplicité, respect, fraternité avec les Roms et entre bénévoles ; esprit de bienveillance et de confiance en la bonne volonté de chacun des membres de l'association, évitant toute polémique. L'esprit de service doit être premier avec comme seul objectif le bien commun.

La difficulté et l'ampleur de la tâche au jour le jour sont telles que nous avons tous humblement besoin de l'amitié et du soutien des autres et d'un partage dans la confiance.

Je vous remercie de votre engagement fidèle à cette cause qui nous dépasse.

En ce jour anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, je déclare solennellement : « OPRE ROMA » en romani, la langue rom : « Debout les Roms » !

Assemblée Générale de l'Association « Agir Avec les Roms »

10 décembre 2008

RAPPORT D'ACTIVITE

L'association « Agir avec les roms » a voulu apporter, dès son commencement, une réponse humanitaire à une colonie Rrom expulsée des ex-abattoirs de Boulogne-sur-Mer.

L'exposé suivant sera à resituer dans l'évolution et la chronologie des situations dans lesquelles se sont trouvés les Rroms.

Début mi- mars 2007 : Vigilance citoyenne, plusieurs fois aux aurores pour s'opposer et dénoncer le scandale d'une expulsion qu'on savait programmée et inéluctable : contacts avec le sous-Préfet et la presse, aux cotés de la LDH. Et des Verts.

A partir du 27 Mars 2007 : Apporter un abri par l'achat de tentes avec le soutien financier de l'association « Wimereux-partage », fournir des vêtements, couvertures grâce à des solidarités spontanées, du Secours Catholique, et de l'Association des Locataires en Colère (ALEC), fournir de la nourriture.

Défendre les droits et la dignité des Rroms en étant une interface entre les pouvoirs publics, la police, aux côtés de la LDH, et des Verts : négociations avec le Secrétaire Général de la Mairie de Boulogne à la recherche d'une solution de logement rue Copernic dans des appartements désaffectés, voués à la démolition, sans suite.

30 mars 2007 : expulsion du domaine public sous le Viaduc J.J. Rousseau.

Les Rroms se déplacent jusqu'au site de la Crèche, appartenant au Conservatoire du Littoral, et s'installent, sous la surveillance de la Police en grand nombre, dans ce lieu privé.

8 avril 2007 : les Rroms nous invitent à fêter Pâques avec eux à la Crèche. Les conditions de vie sont difficiles sous tente, les bébés ont froid. Les familles concernées ne sont pas en mesure d'accepter l'accueil proposé par le CHRS de Marquise, étant coupés de leur base et de leurs pratiques de mendicité.

11 avril 2007 : Les Rroms apprenant qu'ils sont sur le point d'être expulsés de la Crêche, quittent, d'eux-mêmes, ce lieu, et installent un nouveau campement de tentes, Route d'Honvault sur un terrain non clos, appartenant pour moitié à la SNCF, et à un propriétaire privé normand.

15 avril 2007 : Lancement au camp des Rroms de notre projet d'association. Les Rroms nous remercient de ce que nous faisons pour eux. Jean Pierre Boutilie nous rejoint.

Le 19 avril 07 : La colonie reçoit une ordonnance rendue sur requête par le TGI ordonnant « une expulsion des lieux occupés », sans sursis pour quitter les lieux. Celle-ci deviendrait caduque au 19 mai suivant. De fait, elle ne sera jamais exécutée. Le Sous-Préfet n'a jamais mis en oeuvre cette expulsion, grâce à notre médiation sans relâche.

20 avril 07 : Jeadette Vaillant (LDH), Denis Buhagiar (Les Verts) et moi-même rencontrons la représentante du Médiateur de la République, au sujet de l'ordonnance rendue la veille. Cette démarche sera sans effet.

25 avril 07 : Assemblée Constitutive de l'association à l'Hotel des Arts à Wimereux.

Le 27 avril 2007 : Accouchement de Rodica, sous sa tente, d'une petite Jessica Béatrice, les pompiers emènent la mère et l'enfant à l'hôpital. Nous trouvons rapidement pour cette famille une vieille caravane, pour 50 €. C'est la première.

28 avril 07 : Menaces anonymes, et répétées jour et nuit, sur mon portable, venant des riverains : j'informe les RG de cette situation.

Le 10 Mai 07 : Visite de Véronique Stella, de la Fondation Abbé Pierre, et de sa représentante locale, en dehors de tout contact avec les associations déjà présentes (LDH en particulier). En résumé : la Fondation dénonce une « catastrophe sanitaire », fait des promesses à condition que les pouvoirs publics s'engagent. Aucune suite ne sera donnée à ce déplacement. Nous sommes en période d'élections présidentielles et législatives...

Les 15 et 16 mai 07 : Visite de l'association parisienne « Coup de Main Emmaus », à la demande de la Fondation Abbé Pierre (V. Stella) : perspective de pose de 2 toilettes sèches qui seront construites avec les Rroms ; évaluation du groupe et de ses projets.

Le 19 Mai 07 : Visite d'Hélène Flautre, députée Européenne Verte, Présidente de la sous-commission des Droits de l'Homme au Parlement Européen, qui fait réagir la presse et

découvrir davantage le scandale des Rroms du Boulonnais... tout le monde en parle !

Elle alerte le Sous-Préfet sur les pratiques de la Police locale, elle encourage la mise en place de Tables Rondes avec les compétences diverses.

Sur le terrain, l'association se donne pour objectif de :

- donner une réponse médicale aux problèmes de santé des Rroms : au début avec la Croix-Rouge locale qui, rapidement, passe le relais à une délégation de Médecins du Monde. Création d'une consultation hebdomadaire au camp, avec un suivi spécifique pour les femmes enceintes.
- Réponses à la précarité de leur vie sous tente par l'achat progressif de caravanes largement amorties, spécialement suite à la naissance sous tente de Jessica . Puis vient le premier et unique mobilhome sur ce terrain en pente !

25 mai 2007 : déclaration de l'association en Sous-Préfecture.

28 mai 07 : Création, en force, d'un nouveau « Collectif pour les Rroms du Boulonnais » par le Président d'Emmaüs de Boulogne, composé de 8 associations humanitaires : Emmaus, Fondation Abbé Pierre, Croix Rouge, FNARS, Secours Catholique, Agir avec les Rroms, Wimereux-Partage, Médecins du Monde.

Cette « union fait la force » comme le titre la VDN, ne durera que le temps des cerises...! Nous n'avions pas les mêmes objectifs : certains souhaitaient promouvoir un retour systématique en Roumanie... illusion !

15 JUIN 2007 : MdM obtient une prise en charge hospitalière pour les Rroms, à Boulogne, dans le cadre de l'application de la circulaire « soins urgents » du 16 mars 2005.

17 juin 2007 : Partage festif avec les Rroms qui rassemble 80 sympathisants. La presse est présente ainsi que les RG.

20 juin 2007 : Le Sous-Préfet dénonce, par téléphone, la pérennisation des Rroms route d' Honvault, concrétisée par l'installation de caravanes, d'un mobilhome, et de toilettes; Il me demande d'user de mon influence pour qu'ils déménagent au fort d' l'Heurt, au Portel, sur un terrain privé. Je réfute cette demande et lui rappelle notre attente d'une Table Ronde, et conclus en lui proposant de venir rencontrer les Rroms à leur camp. Il n'est jamais venu !

L'agressivité des riverains monte : nous sommes pris à partie, ma femme et moi, lors d'une soirée de projection sur la Roumanie, par le clan Brimeux du camping voisin « L'été indien ».

2 juillet 07 : Rencontre avec le Maire de Wimereux : J.P. Boutolle lui demande d'insister pour la mise en place d'une Table ronde, et lui rappelle la nécessité des domiciliations en vue de l'AME.

23 juillet 07 : les Rroms reçoivent une nouvelle ordonnance d'expulsion, elle est exécutive sans délai.

Nous leur demandons de ne pas quitter les lieux, de ne pas s'inquiéter, le contact établi avec l'Association par le Sous-Préfet laisse présager de sa recherche d'un autre terrain.

5 septembre 07 : Le Sous-Préfet demande que nous installions les Rroms à nouveau à la Crêche, Il nous assure qu'il fera en sorte qu'ils ne soient plus expulsés ! Nous refusons de nous porter caution d'une deuxième installation sur ce terrain privé du Conservatoire du Littoral, dangereux, sans avenir pour les Rroms, éloigné du regard des gens. Le pire pour les Rroms c'est d'être oubliés ! Le Sous-Préfet persiste dans son intention de les expulser, il dit qu'il nous préviendra de la date !!!

7 septembre 07 : 6h du matin, La route d'Honvault est bloquée aux 2 extrémités par 40 policiers ! Un dialogue s'entame à l'arrachée avec le Commissaire pour cette expulsion vers la Crêche. Le Sous-Préfet réquisitionne 2 camions dépanneuses. La VDN titrera : « Une étonnante expulsion » et déclarera que les Rroms ont choisi de retourner d'eux-mêmes à la Crêche.

Le Sous-Préfet demande à : « Etre épaulé par les élus et les associations pour trouver une solution pérenne au sujet de la présence des Rroms dans le Boulonnais ». On ne parle plus de retour en Roumanie !

10 et 12 septembre 07 : Le Collectif demande à Madame Boutin de soutenir notre requête : obtenir une Table Ronde réunissant Etat, CAB et Associations. Pas de réponse...

1er octobre 07 : Première Table Ronde : Le Sous-Préfet se justifie sur le retour des Rroms à la Crêche : « Ce choix était motivé par le projet de l'aire d'accueil pour Gens du Voyage et par l'agressivité des riverains ». Il affirme que : « Tant que les Rroms ne sont pas ré-installés sur un ou plusieurs terrains, il n'y aura plus d'expulsion », il précise que : « Le conservatoire ne pourra pas les faire expulser de la Crêche, puisque c'est lui seul qui en a le pouvoir ».

Le Maire de Boulogne insiste sur l'exaspération de la population, en raison de la mendicité des Rroms, et que certains Boulonnais se sentent lésés, affirmant qu'on en fait trop pour les Rroms ! »

Le Maire de Wimereux dit qu'il n'y a pas de logement pour eux, 3500 Boulonnais sont dans l'attente.

Projet d'un autre terrain : on s'embourbe avec un projet de transfert sur l'Hoverport...inadéquat !

Monsieur Lengagne exprime que la CAB pourrait subventionner la Fondation Abbé Pierre pour des équipements et l'achat de caravanes sur un terrain... qu'il reste à trouver ! Il veut éradiquer les tentes.

Nous réclamons la mise en place d'une enquête sociale diligentée par la DASS. Le Sous-Préfet n'y est pas opposé, mais rien ne sera fait !

8 novembre 2007: Banque alimentaire : après 4 courriers de demande d'aide, nous recevons une courrier de refus sans explication.

14 novembre 2007 : Démarche à la CAB pour faire suite à la proposition de Mr Lengagne d'une aide pour l'amélioration des conditions de vie : gaz, eau, sacs poubelle, groupes électrogènes. Une subvention de 4700 € sera versée sur le compte de l'association, fin janvier 2008.

22 novembre 2007 : Rencontre à l'ANPE : l'inscription des Rroms est impossible sans une domiciliation et une carte de séjour.

23 novembre 2007 : Deuxième Table Ronde : on tourne presque en rond ! Malgré les appels du Sous-Préfet pour que cette réunion déboucle sur du concret ! Le Maire de Boulogne est absent, sa représentante déclare que Mr Cuvillier a évoqué la question de la présence des Rroms à Boulogne auprès de Mr Hortefeux ... Le Sous-Préfet attend un diagnostic des terrains appartenant à l'Etat, par la DDE. Il dit qu'il prendra une décision avant le 31

décembre 07, avec l'hypothèse de les expulser vers la Roumanie, si aucune solution n'émerge.

Nous participons à une conférence-débat organisée par la LDH sur la libre circulation des nouveaux entrants. Projection du film « Roms : la mémoire retrouvée ».

8 janvier 2008 : Les Roms sont toujours à la Crêche. Le Sous-Préfet envisage de les déplacer où ? ... en ne gardant que les volontaires..., les autres rentreraient en Roumanie avec l'aide de l'ANAEM.

Le commissaire évoque l'hypothèse d'une installation des Roms à proximité du Centre Leclerc.

10 janvier 2008 : Il fait froid, la vie au camp est difficile, ils sont de plus en plus nombreux, plus de 150, même un couple avec un nouveau-né arrive avec 2 valises.

Le camp est détrempé, impraticable.

14 janvier 2008 : MdM se désengage, l'équipe de 3 médecins et l'infirmière continuent avec un financement médicaments par la Fondation Abbé Pierre.

27 janvier 2008 : Nous demandons des cartes de séjour au Sous-Préfet pour 5 Roms qui souhaitent travailler... jamais de réponse.

28 janvier 2008 : Lancement par Jeadette Vaillant d'un projet de pré-scolarisation avec le Soutien d'ATD-Quart-Monde, FCPE et quelques volontaires.

20 février 2008 : 50 policiers débarquent à la Crêche pour recenser les Roms, 4 hommes sont placés en garde à vue, 3 en ressortent avec une OQTF en prime, motif : délit routier. Pour le Procureur, il était nécessaire de rappeler aux Roms qu'ils occupaient de façon illégale un lieu privé.

22 février 2008 : L'ANAEM est sollicitée par d'autres bénévoles que ceux d'Agir avec les Roms. 31 acceptent les conditions du retour : 300 € pour 1 adulte, et 150 € pour 1 enfant, voyage payé !

26 février 2008 : Article de la VDN sur la pré-scolarisation : « La pré-scolarisation est un espoir pour les enfants et leur famille »

8 mars 2008 : Demande de RV au Sous-Préfet pour faire le point depuis le 23 novembre.

Pas de réponse...

7 avril 2008 : un Rrom débute une formation intitulée : « formation linguistique » 200h à raison de 8 h/semaine, demandons en même temps une carte de séjour en préfecture, pour que cette formation lui soit rémunérée... pas de réponse...

16 mai 2008 : le Commissaire évoque le transfert du camp près du Leclerc avant le 25 mai, échéance de l'ordonnance d'expulsion. Ne seront déplacées que les caravanes en état de rouler : 10 sont condamnées. Tout un travail de préparation en étroite collaboration avec le Commissaire.

22 mai 2008 : Rroms et bénévoles ont assumé le transfert des personnes et des caravanes dès 5 h du matin, sous escorte de la police.

A 10h, l'entrée de ce nouveau camp est bloquée par le service de sécurité du Leclerc, une plainte est déposée par la propriétaire du terrain, le transfert doit être stoppé : la moitié du camp est encore à la Crèche et ne pourra rejoindre le premier groupe.

La situation est particulièrement aigue : nous n'avons plus la possibilité d'être en contact, même à pied, avec les rroms installés près du Leclerc, l'équipe médicale même est empêchée de les soigner ! C'est un fiasco ! Le Sous-Préfet est pris en étau entre le Centre Leclerc et le Conservatoire du Littoral qui attend depuis 10 mois la libération des lieux. De ce fait, il missionne le Commissaire afin de faire une recherche d'un autre terrain appartenant réellement à l'Etat. Cela se met en oeuvre avec nous. Ce terrain de la Poterie est rapidement retenu.

Le 3 juin 2008 : Déménagement à la Poterie dès l'aurore, sous escorte policière et contribution maximum des véhicules des bénévoles.

La VDN titre : « Un nouveau (et dernier ?) déménagement pour les Rroms ».

C'est une terrain qui appartient à l'Etat indique le Sous-Préfet Hervé Malherbe. Ce qui sous-entend que les Rroms ne sont plus expulsables en tant qu'occupants.

Les carences sanitaires : eau, électricité, WC perdurent.

Le Sous-Préfet impose que la colonie se limite à 21 familles, pas une caravane de plus ne sera tolérée par la Police ; le camp est enroché à cet effet. La réaction des Rroms est assez négative, ils ne supportent pas cette contrainte qui les limite en nombre.

Le Commissaire demande que nous lui communiquions un recensement, et que chaque caravane soit numérotée, ce qui peut signifier de sa part la reconnaissance d'un « droit à installation ». Toutefois, nous ne répondrons pas à sa demande partant du principe d'un risque de fichage. Il le comprend.

20 juin 2008 : Nous faisons par la VDN un appel à la solidarité dans le but d'assurer l'hospitalisation et les frais annexes du petit Rafaël- 18 mois- porteur d'une fente labiale- L'association « face au monde » prend en charge les frais de l'intervention.

Plusieurs bénévoles assument les transports pour consultations et hospitalisation à Paris le 20 juillet. Le résultat est magnifique et nous encourage à continuer de rechercher le meilleur pour les Rroms.

Par ailleurs, le Maire fait savoir dans le VDN qu'il n'a pas l'intention de scolariser en primaire les enfants Rroms.

Le 21 juin 2008 : Les enfants Rroms qui ont suivi la pré-scolarité sont récompensés à l'occasion d'une remise de prix organisée par la LDH, sous le thème « Etre un enfant ici et ailleurs dans le monde ».

Le 23 juin 2008 : Les Rroms nettoient le site de la Crèche : 40 sacs poubelles, cite la VDN, or il s'était surtout produit une réconciliation entre les Rroms et le le Président des Amis du fort de la Crèche ; ce dernier avait donné un cours d'histoire avec photos et dessins à l'appui aux Rroms qui avaient suivi avec intérêt, surtout la partie « Hitler » du lieu.

le 25 juin 2008 : Démarches d'inscriptions de 6 enfants Rroms. Nous sommes reçus par Madame Decrocq, adjointe au Maire pour les affaires scolaires. L'accueil est peu encourageant. Nous confirmons cette demande d'inscription par un courrier recommandé, daté du 1er juillet 07.

le 9 juillet 2008 : Conférence de presse du Collectif pour souligner que tout enfant sur le sol français a droit à une éducation, rappelant que : « l'instruction est obligatoire pour les enfants des deux sexes, français et étrangers, entre 6 et 16 ans » (Code de l'Education)

En contrepoint, le Maire de Wimille rappelle que : « la mairie de Wimille n'est pas inhumaine », et il s'interroge sur la façon d'intégrer les enfants Roms dans son école. « Ce n'est qu'un constat , sans jugement, nous réunirons le conseil d'école pour entendre leur avis ».

Le Collectif prévient que si la situation ne se débloque pas, ils demanderont au Préfet de se substituer au Maire.

La mobilisation fait du chemin et nous savons, par l'intermédiaire de la FCPE que l'inscription des enfants est soutenue par l'Inspection Académique et les enseignants de l'école de Wimille, ainsi que par le CASNAV : « Il n'y a aucun empêchement matériel et en personnel pour les capacités d'accueil des enfants ».

Jeadette Vaillant prend contact avec la Défenseure des Enfants.

Le 21 août 2008 : Les 6 enfants débutent leurs vaccinations à la PMI.

Le 1er septembre 08 : Le Sous-Préfet m'appelle pour me dire qu'il a autorisé l'inscription scolaire des enfants, mais me demande de ne pas relayer médiatiquement l'évènement : « Vous avez gagné, comprenez les difficultés du Maire, vous auriez perdu je comprendrais que vous agissiez par voie de presse et de TV... »

Nous organisons le transport scolaire au moyen d'un relai de bénévoles.

Le 2 septembre 2008 : La rentrée se passe néanmoins sous le feu des projecteurs de la presse, de façon positive, et l'intégration des enfants est parfaite ! Christian Dacquin de la FCPE déclare que : « c'est un beau jour pour les enfants ». Les craintes de problèmes d'hygiène et de violence sont vite dissipées, les enfants sont doux et motivés. Leur politesse est édifiante. L'équipe enseignante est parfaitement à la hauteur et se mobilise de façon exemplaire. L'inspection académique va débloquent un demi-poste d'enseignant.

Dernier point à régler: un transport scolaire, au même titre que les écoliers du quartier du Bon-Secours. L'inégalité de traitement en matière de transport scolaire met à l'épreuve la motivation et la constance des bénévoles pour assurer l'assiduité des écoliers : 32

véhicules par semaine !! Une chaîne de solidarité se construit jour après jour, les parents d'élèves venant soutenir nos bénévoles pour le transport. Ils deviennent les avocats de cette cause auprès du Maire de leur commune, et cela se manifeste au sein du Conseil d'Ecole.

A ce jour, nos multiples démarches et rencontres, courriers à toutes les instances locales, n'ont pas encore abouti.

7 septembre 2008 : Journée de la Solidarité avec les Roms au camp de la Poterie.

Elle remporte un franc succès, une fraternisation entre Rroms et français se développe autour de quelques mets roumains préparés par les familles, la récente scolarisation est au centre des échanges.

La VDN en profite pour rappeler les conditions plus que précaires de leur vie et que la législation en matière d'embauche pour les roumains est décourageante, tant les obstacles administratifs sont insurmontables. Néanmoins, 14 Rroms de Boulogne ont postulé, en septembre, pour ramasser des pommes dans le Berry . La Direction Départementale du Travail et de l'Emploi n'a jamais donné suite à ces demandes d'embauches en dépit de nos relances. Les Rroms sont déçus, une fois de plus.

4 septembre 2008 : Vincent Leroy et moi-même participons à une réunion du Secours Catholique, au Portel. Un de leurs objectifs pour l'année est l'aide aux Rroms. A ce titre, ils allouent à notre association une aide financière de 500 € pour régler le transport d'un mobilhome-chalet au bénéfice des activités des associatifs.

29 septembre 2008 : Arrivée du mobilhome associatif au camp des Rroms. Nous obtenons son placement définitif, après un combat de plus de 8 semaines avec le transporteur.

Il reste à le stabiliser, l'équiper en mobilier, chauffage, électricité pour qu'il devienne opérationnel aux fins d'activités de pré-scolarisation pour les 3 – 6 ans, de soutien scolaire des primaires, de consultations médicale et para-médicale, de réunions avec les Rroms, alphabétisation des adultes, dépôt de vêtements, réserve de nourriture, de pain. Tout cela est à construire jour après jour, avec les rroms, pour que cet espace devienne aussi lieu d'échange et de promotion pour leur culture et leur adaptation. La présence de mobilhome n'est pas encore comprise par eux. Ils n'ont accepté que l'on consacre une telle somme pour un lieu qui ne logera pas une famille rrom. N'oublions JAMAIS qu'ils sont des pauvres pouvant se retrouver à la rue demain.

11 octobre 2008 : L'association initie une représentation commune à l'occasion de la Journée Mondiale du refus de la Misère : stands, banderoles et bénévoles d'ATD-Quant-Monde, de la LDH, du Secours Catholique et d'Agir avec les Rroms, au marché de Boulogne.

27 octobre 2008 : Le responsable de la distribution postale de St Martin m'indique que la boîte à lettres posée au camp est inopérante (au moins en matière de courrier postal) du fait qu'il n'existe pas de point de distribution connu à cet endroit au niveau cadastral, le tri postal étant programmé à partir d'un logiciel, un nouveau point de distribution ne peut pas être créé.

De ce fait, tout courrier postal à l'adresse du camp est retourné à l'expéditeur.

Le 28 octobre 2008 : Nous sollicitons une élection de domicile, auprès de la Mairie, pour une mère de famille Rrom qui souffre d'une pathologie qui ne peut être traitée qu'au CHR de Lille, ce en vue du bénéfice de l'aide médicale d'Etat.

Le 2 décembre 2008 : Le Maire de Wimille m'informe que le CA de son CCAS a donné une réponse favorable, à l'unanimité moins une voix, à la demande de domiciliation. Le document est à la signature en Sous-Préfecture.

Le 9 décembre 2008 : Le transport scolaire est au point mort ! Aujourd'hui, l'adjointe au maire aux affaires sociales m'indiquait que « cela serait mal vu de transporter les enfants par bus, au vu du parc automobile des Rroms » !!!!

Nous programmons une nouvelle rencontre à la permanence du Maire samedi 13 décembre prochain.

Nous avons, par ailleurs, un espoir pour la cantine ,au 2ème trimestre, avec le concours d'une aide privée.

Merci de votre attention et de votre patience,

Yves SELLERET, Président